



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Une nouvelle structure pour la saison 2010-2011
L'AMSC et l'ACMS travailleront de concert au développement d'un plan
d'action et à la réalisation d'une vision commune pour l'industrie**

Montréal, 17 août 2010 – L'Alliance des moniteurs de ski du Canada (AMSC) et l'Association canadienne des moniteurs de surf (ACMS) ont annoncé aujourd'hui une restructuration administrative au sein des organisations. En effet, à compter de septembre 2010, les services administratifs aux membres seront offerts séparément par chacun des organismes. Cette nouvelle structure administrative leur permettra de concentrer leurs efforts dans l'établissement d'une vision stratégique et de plans d'action pour l'industrie. Des discussions sont en cours depuis un certain temps concernant les coûts relatifs aux services administratifs et les deux organismes en sont venus à la conclusion qu'il est préférable de séparer les services des deux entités.

Ce ne fut pas une décision facile à prendre.

« Il n'a pas été facile de prendre la décision car l'AMSC nous fournit les services depuis nos débuts en 1994 et l'année 2009-2010 a été notre meilleure année, » a déclaré Dan Genge, directeur exécutif et CEO de l'ACMS. *“L'AMSC a fait un travail exceptionnel et nous les en remercions. Nous avons simplement pris ce qui nous apparaît être la meilleure décision pour l'association et pour ses membres d'un point de vue corporatif et également financièrement.”*

“C'est la meilleure décision pour les deux associations,” a expliqué Michel Lamothe, chef de la direction de l'AMSC. *“Les deux entités soit l'AMSC, et l'ACMS, vont pouvoir concentrer leurs efforts à répondre aux besoins des membres, de nos clients des écoles sur neige et des amateurs de glisse. Nous allons certainement continuer à travailler ensemble pour développer des objectifs stratégiques et une vision commune pour l'avenir et le bénéfice de l'industrie.”*

La transition sera sans aucun doute sans conséquence pour les membres ainsi que pour les écoles sur neige. Les gestionnaires de l'AMSC et de l'ACMS travaillent de concert afin d'assurer que tout se passe bien et que tout est en place pour la saison d'hiver 2010-2011. La période de transition devrait être terminée pour le 1er septembre 2010.

Les deux organismes sont confiants que la nouvelle sera bien accueillie par les écoles sur neige de partout au Canada et qu'elles vont maintenir l'appui qu'elles ont toujours démontré aux deux associations au fil des années. *“Nous sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre notre relation avec les écoles sur neige et nous tenons à les assurer que l'ACMS est toujours tout à fait conforme aux normes et procédures qui sont en vigueur »* de conclure Dan Genge .

Pour toute information supplémentaire ou pour tout commentaire, nous invitons les membres et les écoles sur neige à communiquer avec les deux associations au : 1800 811 6428 (sans frais), ou par courriel au national@snowpro.com pour l'AMSC ou info@casi-acms.com pour l'ACMS.